

[www.alec42.org](http://www.alec42.org)

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE  
ET DU CLIMAT DE LA LOIRE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'OUTIL DES COLLECTIVITÉS  
POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**2021**

**ALECC<sup>42</sup>**

AGENCE LOCALE  
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

# SOMMAIRE

- 03 ÉDITO DU PRÉSIDENT**
- 04 L'AGENCE EN BREF**
- 06 ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES TERRITORIALES DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
- 08 ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS**
- 16 CONTRIBUER AU PERFECTIONNEMENT DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT**
- 17 ASSISTER LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX DANS LEURS PROJETS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**
- 18 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**
- 22 INFORMER ET AGIR POUR LES NOUVELLES MOBILITÉS ET LES TRANSPORTS DURABLES**
- 24 RAPPORT FINANCIER**
- 25 BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 26 L'ÉQUIPE**



**JÉRÉMIE LACROIX**  
**PRÉSIDENT DE L'ALEC42**

“ Je crois profondément au statut d'élu local pour améliorer le quotidien de nos concitoyens et accompagner les changements nécessaires permettant d'inscrire nos territoires dans une dynamique, une attractivité et une démarche résolument tournées vers le développement durable. ”

**ÉDITO DU PRÉSIDENT**

Adjoint à la mairie de Charlieu, Conseiller départemental depuis 2015, et Vice-président du Département en charge des routes et des mobilités, c'est avec beaucoup d'enthousiasme, de motivation, de responsabilité et d'ambition, que j'entame ce mandat à la présidence de l'ALEC42. Trésorier de l'ALEC depuis 2015, j'ai l'honneur de succéder à Jean-Pierre BERGER qui a su donner un dynamisme territorial dans un souci permanent d'efficacité.

Je crois profondément au statut d'élu local pour améliorer le quotidien de nos concitoyens et accompagner les changements nécessaires permettant d'inscrire nos territoires dans une dynamique, une attractivité et une démarche résolument tournées vers le développement durable.

Extrêmement sensible aux questions liées à l'écologie raisonnée plutôt que punitive, mon métier au sein d'un bureau d'études et mes différentes fonctions électorales, m'invitent à envisager l'écologie comme élément à part entière dans la construction des projets. Elle ne doit pas être la finalité, mais elle doit être présente à tous les stades, de la réflexion jusqu'à l'aboutissement de ces projets.

À ce titre, je suis heureux, au Département, d'avoir activement porté la mise en œuvre de notre Agenda 21, un document incontournable et concret qui guide nos actions avec un objectif d'être toujours plus vertueux dans notre indispensable recherche de développement durable.

À la tête de l'ALEC42, agence regroupant toutes les collectivités, et dont les compétences et conseils au service du développement durable s'adressent à tous, j'entends poursuivre avec pragmatisme et détermination, ce qui a été engagé par mes prédécesseurs : la rénovation énergétique des bâtiments, la mobilité et la maîtrise de l'énergie dans le monde économique sur l'ensemble du territoire ligérien.

# L'AGENCE EN BREF

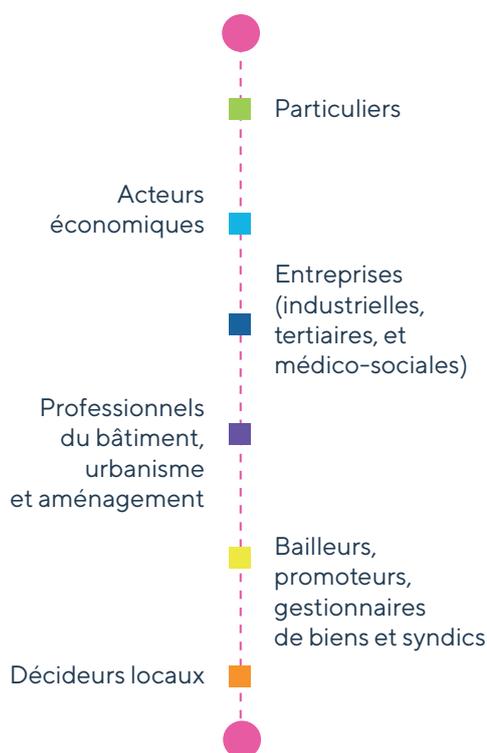
## L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE LA LOIRE EST LA STRUCTURE MUTUALISÉE DE TOUTES LES COLLECTIVITÉS DE LA LOIRE

Créée à l'initiative des **collectivités locales**, l'ALEC42 est identifiée comme l'acteur de terrain pour mener des actions d'intérêt général qui s'inscrivent pleinement dans **les objectifs de transition énergétique des territoires**.

C'est un outil utile et pertinent pour mobiliser **les particuliers, les acteurs économiques et les décideurs locaux**.

Elle répond à la volonté de l'Europe de doter les collectivités locales de leur propre outil d'intervention.

### LES PUBLICS CIBLES



AGENCE LOCALE  
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

### UNE AGENCE D'INGÉNIERIE PARTENARIALE ET TERRITORIALE

Les Agences Locales de l'Énergie et du Climat constituent des Agences d'ingénierie partenariale et territoriale, porteuses de connaissances dans le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les actions menées par les ALEC revêtent un intérêt local certain et poursuivent un objectif d'intérêt général qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition énergétique et qui est précisé dans **le code de l'énergie**.



### CODE DE L'ÉNERGIE

#### Article L 211-5-1 - Modifié par LOI n°2021-1104 du 22 août 2021

*Des agences d'ingénierie partenariale et territoriale à but non lucratif appelées "agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créées par les collectivités territoriales et leurs groupements, en lien avec l'État, aux fins de contribuer aux politiques publiques de l'énergie et du climat.*

*Ces agences ont notamment pour missions, en concertation avec les services déconcentrés de l'État et toutes personnes intéressées :*

*De participer à la définition, avec et pour le compte des collectivités territoriales et de leurs groupements, des stratégies énergie climat locales, en lien avec les politiques nationales ;*

*De participer à l'élaboration des documents en matière énergie climat qui leur sont liés ;*

*De faciliter la mise en œuvre des politiques locales énergie climat par l'élaboration et le portage d'actions et de dispositifs permettant la réalisation des objectifs des politiques publiques ;*

*De fournir aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à l'État des indicateurs chiffrés sur les consommations et productions énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre des politiques locales énergie climat et une évaluation de leurs résultats ;*

*D'animer ou de participer à des réseaux européens, nationaux et locaux, afin de promouvoir la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires et d'expérimenter des solutions innovantes.*

*Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent s'appuyer sur les agences locales de l'énergie et du climat pour mettre en œuvre le service public de la performance énergétique de l'habitat.*

**L'ALEC42 RÉPOND AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES  
DU TERRITOIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE  
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



Outil opérationnel, porteur de connaissances dans le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'Agence mène des actions concrètes pour :

**ACCOMPAGNER  
LES STRATÉGIES TERRITORIALES  
DES COLLECTIVITÉS  
EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

**INFORMER ET AGIR  
POUR LES NOUVELLES  
MOBILITÉS  
ET LES TRANSPORTS  
DURABLES**

**ACCOMPAGNER  
LA RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE  
DES LOGEMENTS**

**ACCOMPAGNER  
LES ENTREPRISES  
DANS LEURS DÉMARCHES  
DE PERFORMANCE  
ÉNERGÉTIQUE**

**INFORMER,  
CONSEILLER  
SUR LA MAÎTRISE  
DE L'ÉNERGIE  
ET LES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**

**CONTRIBUER  
AU PERFECTIONNEMENT  
DES PROFESSIONNELS  
DU BÂTIMENT**

**LES SERVICES PUBLICS DES COLLECTIVITÉS PORTÉS PAR L'ALEC42**

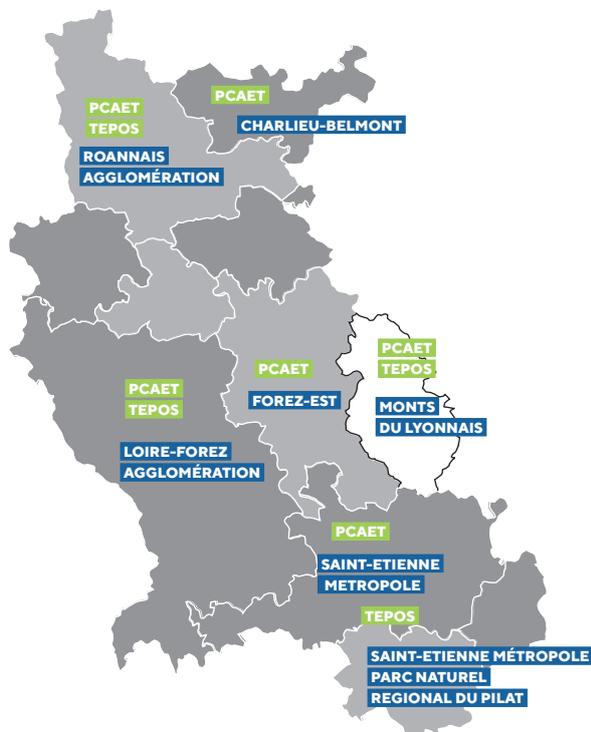
# ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES TERRITORIALES DES COLLECTIVITÉS

## en matière de transition énergétique

L'ALEC42 accompagne les collectivités locales dans leurs réflexions et démarches de transition énergétique : Plan Climat Air Énergie Territoriaux, Territoire à Énergie POSitive, Contrat de Relance et de Transition Écologique... de l'étape de préfiguration jusqu'à la définition des actions.

L'ALEC42 accompagne les collectivités locales dans l'élaboration et le pilotage de leurs démarches territoriales Energie-Climat, qu'il s'agisse de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), de Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) et de Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

La Fédération des ALECs a signé une convention de partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Par cette convention, l'ALEC42 est identifiée comme **une structure d'ingénierie territoriale à disposition des collectivités.**



### L'ALEC42 ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PCAET

- **Préfiguration de la démarche** : définition des attentes, constitution des instances techniques et de pilotage, mobilisation interne... ;
- **Réalisation du diagnostic territorial** : consommation et production énergétiques, émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air et vulnérabilité du territoire aux évolutions climatiques, séquestration carbone... ;
- **Élaboration de la stratégie territoriale** : au regard du diagnostic territorial et des objectifs régionaux et nationaux, identification et priorisation des enjeux, définition des objectifs stratégiques et opérationnels ;
- **Co-construction du programme d'actions** : mobilisation des acteurs pour la définition des actions à inscrire et à conduire, rédaction d'un plan d'action en cohérence avec les éléments de diagnostic et les objectifs définis ;
- **Mise en œuvre du programme d'actions et suivi** : mobilisation territoriale, suivi d'indicateurs ;
- **Bilan à mi-parcours et évaluation de la démarche** : au bout de 3 ans (bilan à mi-parcours), puis au terme des 6 années de mise en œuvre (évaluation de la démarche).

### Étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'un PCAET



**DÉMARCHES DE PLANIFICATION**

**L'ALEC42 est garante de l'intégration des enjeux énergie-climat dans les documents et démarches de planification.**

Qu'il s'agisse de Plan Local de l'Habitat (PLH), de Plan Local d'Urbanisme (PLU et PLUi), de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou d'autres démarches ou réflexions en matière de planification, l'ALEC42 est présente aux côtés des collectivités ligériennes afin d'identifier et prendre en compte les enjeux énergie-climat.

À ce titre, l'ALEC42 participe notamment aux différents comités de pilotage et comités techniques des PLH, PLUi et SCoT.

**PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE**

Les enjeux en matière de qualité de l'air sont, dans une grande majorité des cas, corrélés avec des enjeux énergie-climat, et sont désormais partie intégrante des PCAET.

**De par ses missions, l'ALEC42 est notamment associée à la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) du bassin stéphanois.**

En 2021, l'ALEC42 a participé aux différentes instances du PPA : concertations et ateliers de co-construction du programme d'actions, comités techniques, comités de pilotage. Par ailleurs, l'ALEC42 se mobilise au travers des différentes fiches actions, via la mise en œuvre opérationnelle et/ou le suivi d'indicateurs.

**PLANIFICATION, ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE ... MAIS AUSSI ACTEUR OPÉRATIONNEL**

Au-delà de l'accompagnement stratégique des collectivités, l'ALEC42 peut également participer à la mise en œuvre et à l'instruction technique des différentes aides locales : Fonds chauffage propre, Prime Chaleur d'Avenir...

**Saint-Étienne Métropole et Parc naturel régional du Pilat**

L'ALEC42 participe de façon très étroite à l'animation et la mise en œuvre du plan d'action TEPOS. Une chargée de mission de l'ALEC42 intervient à mi-temps sur l'accompagnement du territoire TEPOS de Saint-Étienne Métropole / Pilat.

Au cours de l'année 2021, un travail de déclinaison des objectifs TEPOS à la maille communale, ainsi qu'une première approche cartographique des enjeux communaux ont été réalisés à l'échelle de Saint-Étienne Métropole (identification des bâtiments soumis au Décret Tertiaire, parc de logements et années de construction, potentiel solaire ...).

**LES CHIFFRES CLÉS****6****EPCI dans la Loire**

ont mis en œuvre un PCAET

**4****Territoires**

engagés dans une démarche TEPOS

**1****Plan de Protection de l'Atmosphère du Bassin stéphanois****CHIFFRES ET ORDRES DE GRANDEUR****À L'ÉCHELLE DE LA LOIRE****18 970 GWh****d'énergie finale consommée (en 2019)**représentant  
dont résidentiel : 32%,  
transport : 33%, industrie :  
18%, tertiaire : 14%**2 Milliards €****facture énergétique totale****4 520 kteqCO<sub>2</sub>**  
(en 2019)**1 630 GWh****d'énergie renouvelable produite (en 2020)****9%****d'énergie renouvelable consommée (2019)**  
(part ENR/consommation d'énergie)

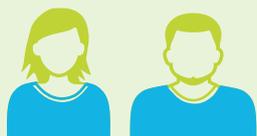
# ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION

## énergétique des logements

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) a pour mission d'informer et d'apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leurs logements. Dès 2016, les collectivités de la Loire, en partenariat avec les professionnels du bâtiment, les notaires, les agences immobilières et les structures bancaires ont souhaité mettre en place le SPPEH sur le territoire de la Loire et ont donc lancé Rénov'actions42.

### ORGANISATION DU SERVICE

#### LES CHIFFRES CLÉS



# 10

**conseillers énergie**

répondent aux sollicitations des particuliers  
du lundi au vendredi de 9h à 18h

# 3

**chargés de mission**

accompagnent les copropriétaires et  
syndics pour la rénovation des logements

# 22

**permanences  
dans la Loire**

3 permanences  
quotidiennes  
dans les Maisons  
Départementales  
de l'Habitat et du  
Logement (MDHL)

19 permanences  
mensuelles  
sur l'ensemble  
du territoire



### CODE DE L'ÉNERGIE

La Loi «Climat & Résilience» du 22 août 2021 élargit les missions du service public de la performance énergétique de l'habitat.

**Article L232-1 - Modifié par LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 164**

*Le service public de la performance énergétique de l'habitat vise à accroître le nombre de projets de rénovation énergétique et à encourager les rénovations performantes et les rénovations globales, définies au 17° bis de l'article L. 111-1 du code de la construction et de l'habitation. Il assure l'information, le conseil et l'accompagnement des consommateurs souhaitant diminuer leur consommation énergétique. [...]*

*Article L232-21.- Le service public de la performance énergétique de l'habitat comporte un réseau de guichets d'information, de conseil et d'accompagnement, sous réserve de l'article L. 232-3, à la rénovation énergétique, dont les compétences techniques, juridiques, financières et sociales sont équivalentes sur l'ensemble du territoire national. Ce service public peut être assuré par les collectivités territoriales et leurs groupements, à leur initiative et avec leur accord. [...]*

*Article L232-3 6 - Dans le cadre du service public de la performance énergétique de l'habitat, le consommateur peut bénéficier d'une mission d'accompagnement comprenant, lorsque cela est nécessaire, un appui à la réalisation d'un plan de financement et d'études énergétiques ainsi qu'une assistance à la prospection et à la sélection des professionnels. Cette mission peut comprendre une évaluation de la qualité des travaux réalisés par ces professionnels. [...]*

## LE CONSEIL DE 1<sup>ER</sup> NIVEAU

Les conseillers énergie proposent aux particuliers des **conseils de proximité gratuits** et un accompagnement personnalisé. Ce conseil porte sur **le logement** et plus largement sur **la consommation énergétique globale du foyer** qui englobe la mobilité et les activités connexes.

Les conseillers répondent aux sollicitations des particuliers, **par téléphone, lors de permanences, de participations à des salons, foires, conférences et réunions publiques...**



### FAITS MARQUANTS EN 2021

Le lancement de MaPrimeRénov' en janvier 2020 a provoqué un engorgement important du service Rénov'actions42. Cette situation a perduré en 2021.

Cet engorgement est dû au succès de l'aide financière, mais aussi aux nombreux problèmes techniques rencontrés par les ménages lors du dépôt de leurs dossiers sur la plateforme digitale MaPrimeRénov'.

Pour faire face à cet engorgement, un conseiller énergie supplémentaire a été embauché.



## LES CHIFFRES CLÉS

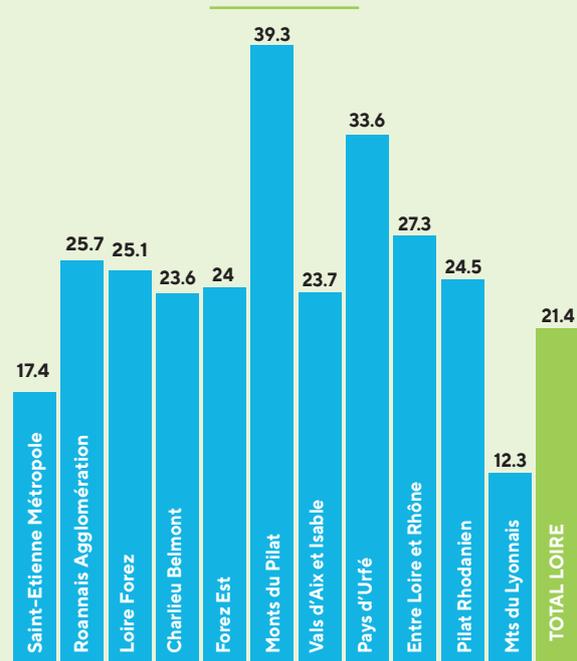


16 663

demandes d'information en 2021



### Évolution des demandes d'information depuis 2016



Nombre de demandes d'information pour 1 000 habitants en 2021

2 200

rendez-vous en permanence en 2021 avec les conseillers énergie dans les MDHL et dans les permanences de proximité

## RÉNOV' ACTIONS42, LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat a pour objectif d'accompagner les ménages ligériens dans leur parcours de rénovation énergétique, de la définition des travaux en relation avec les professionnels jusqu'à leur réalisation, en passant par l'optimisation des aides financières.

### ORIENTER VERS LE BON SERVICE

Dans la Loire, le SPPEH Rénov'actions42 est référencé, par l'Anah et la DDT42, en tant que guichet unique pour toutes les demandes d'information sur l'énergie du Département.

Il a pour objectif de centraliser les demandes d'information, d'analyser les problématiques des propriétaires en fonction de leurs revenus et de leur projet afin de les orienter vers le bon service.

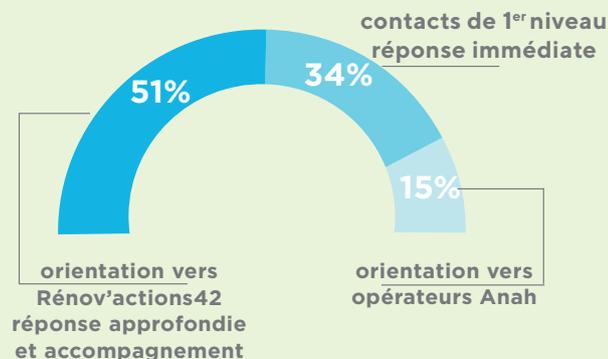
### LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT RÉNOV' ACTIONS42

- Dans un premier temps, le conseiller réalise une **évaluation des consommations du logement** et aide le particulier à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer la performance énergétique de son logement ;
- Il oriente ensuite le propriétaire **vers des professionnels référencés « Rénov'actions42 »**, si le porteur de projet recherche une entreprise ;
- Il l'accompagne dans le **montage des dossiers de financement en optimisant les dispositifs d'aides publiques** et l'oriente vers les banques partenaires de l'opération, si besoin ;
- Une fois les devis signés, le conseiller **reste un soutien durant le chantier** et peut dresser le **bilan des économies réelles** après travaux.

### LES CHIFFRES CLÉS

# 51%

des contacts de premier niveau  
sont ensuite dirigés vers le service  
d'accompagnement Rénov'actions42

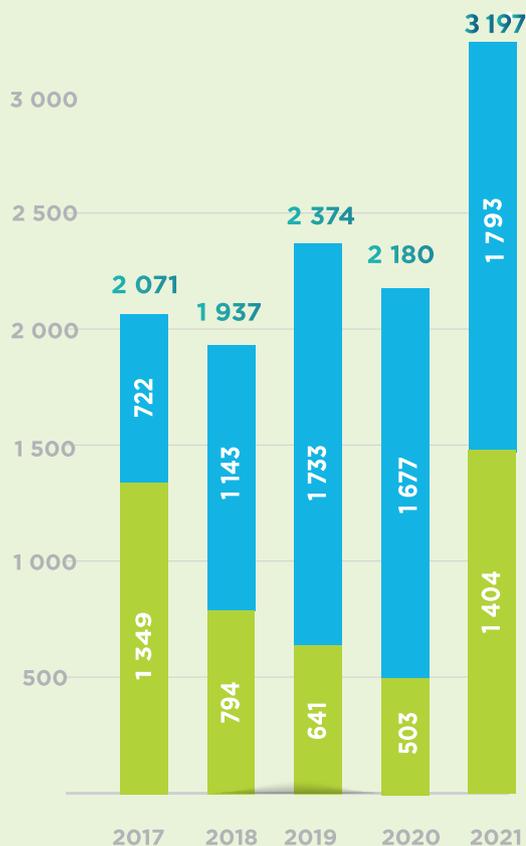


# 3 197

logements accompagnés en 2021  
(maisons individuelles et logements en copropriétés)  
sur les sujets de la rénovation énergétique

# 11 759

logements accompagnés depuis 2017



Évolution du nombre  
de logements accompagnés

● Copropriétés

● Maisons individuelles

4 378

rénovations énergétiques  
engagées depuis 2017



2 467

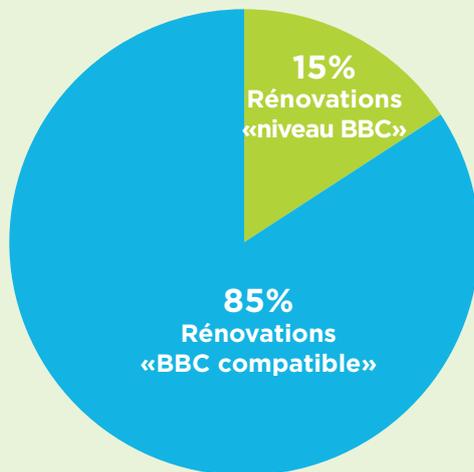
logements en  
maisons individuelles

dont



1 911

logements  
en copropriétés



3 740

rénovations  
«BBC\* compatible»  
dont 1 887 en maisons  
individuelles et 1 853  
logements en copropriétés

638

rénovations «niveau BBC»  
dont 580 en maisons  
individuelles et  
58 logements  
en copropriétés



860

dossiers d'aides  
financières locales traités en 2021

2 375

dossiers d'aides  
financières locales traités depuis 2017



## FAITS MARQUANTS EN 2021

En 2021, les conseillers ont accompagné **3 197 logements** vers la rénovation énergétique. Soit **une augmentation de 46% par rapport à 2020**.

De plus en plus de particuliers prennent contact avec le service pour des projets qualifiés, nécessitant **un accompagnement complet** : bouquet de travaux, rénovation globale...

Depuis le lancement du service public, **11 759 logements ont été accompagnés** par les conseillers Rénov'actions42. Sur ces 11 759 logements accompagnés, **4 378\* rénovations énergétiques ont été engagées**.

**85% de ces rénovations sont «BBC compatible»**, elles sont sur la bonne voie de la performance énergétique.

**Et 15% des rénovations ont atteint un «niveau BBC»**.

\*Ce chiffre ne prend en compte que les projets dont les particuliers ont tenu informé Rénov'actions42 quant à la réalisation des travaux.

## LES AIDES FINANCIÈRES LOCALES

**Les collectivités locales de la Loire encouragent les actions en faveur des économies d'énergie par le biais de dispositifs d'aides financières.**

Les conseillers du service public Rénov'actions42 accompagnent les propriétaires dans le montage de leur dossier d'aide financière et apportent un regard technique lors de la définition des travaux.

En 2021, **860 dossiers d'aides** ont été traités par les conseillers : Rénov'ton logement de Roannais Agglomération, Amélioration de l'habitat de Firminy, Fonds chauffage propre de Saint-Étienne Métropole, aide aux travaux d'amélioration de Loire Forez Agglomération, Forez'pirer de Forez Est...

## RÉNOV' ACTIONS42 ACCOMPAGNE LES COPROPRIÉTÉS DE LA LOIRE

Le service public Rénov'actions42 accompagne les copropriétés dans **leurs démarches de réalisation d'études thermiques, de réhabilitations thermiques et d'économies d'énergie.**

L'agence mène des actions de sensibilisation aussi bien auprès des **administrateurs de biens, des syndicats d'immeubles qu'auprès des copropriétaires.**



### FAITS MARQUANTS EN 2021

Un module de formation « **renovation énergétique en copropriété** » à destination des syndicats a été réalisé avec l'ADIL42-43.

Trois sessions ont été proposées sur cette fin d'année 2021 (les 9 et 24 septembre et le 14 décembre).

Dans le cadre de son **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Saint-Étienne Métropole et GRDF aident les copropriétés qui convertissent leurs anciennes chaudières fioul par des chaudières gaz performantes. **Rénov'actions42 assure la communication et le montage des dossiers pour les copropriétés.**

En 2021, **plus de 34 copropriétés** (560 logements) ont sollicité ce dispositif. **Ce qui permettra de réduire les consommations de fioul de plus de 550 000 litres par an sur le territoire.**



### ZOOM SUR LA COPROPRIÉTÉ MOLINA



La copropriété «Molina» située à Saint-Etienne est composée d'une vingtaine de logements. Le bâtiment construit en 1960 est très mal isolé.

En 2021, des travaux de rénovation énergétique importants ont été réalisés : ravalement de façade avec isolation par l'extérieur, isolation des combles et des planchers bas et amélioration de la ventilation. Les copropriétaires et le syndic de copropriété ont bénéficié des conseils d'un chargé de mission de l'ALEC42 tout au long du projet.

**Une thermographie a été réalisée ainsi qu'une étude pour identifier les points faibles du bâtiment. L'accompagnement a également porté sur la mobilisation des aides financières.**

### LES CHIFFRES CLÉS



# 930

**copropriétés inscrites**

sur CoachCopro ©,  
le dispositif pour accompagner la rénovation  
énergétique des copropriétés dans la Loire



# 800

**demandes  
d'information en 2021**

de syndicats et de copropriétaires  
auprès des conseillers énergie



# 23

**copropriétés**

accompagnées dans le cadre de  
la réalisation de travaux de rénovation  
énergétique ambitieux

# 20

**thermographies**

de façades réalisées dans le cadre  
de l'opération Thermo-copro

## ACCOMPAGNEMENT DE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

En partenariat avec les organisations professionnelles (CAPEB, FFB) et la CMA Loire, le service public de la rénovation énergétique accompagne les professionnels du bâtiment de la Loire et participe à leur montée en compétence.

### LES CHIFFRES CLÉS



227

entreprises du bâtiment référencées



30

maîtres d'oeuvre  
et bureaux d'études référencés



### FAITS MARQUANTS EN 2021

#### Ateliers d'information

Des actions de terrain sont réalisées avec les organisations professionnelles, les collectivités locales et différents partenaires (distributeurs de matériaux et d'équipements, fournisseurs d'énergie) afin d'informer les entreprises sur le service et favoriser leur référencement.

En 2021, le service public de la rénovation énergétique a été présenté lors d'un atelier sur la réforme RGE à destination des électriciens, organisé par Rexel en partenariat avec la CAPEB :

- le 14 janvier dans les locaux de Rexel à Saint-Étienne (une vingtaine de participants).
- le 5 février dans les locaux de Rexel à Roanne (une quinzaine de participants).



Le 25 novembre 2021, Rénov'actions42 a participé au salon organisé par Prolians au circuit Paddock42 d'Andrézieux-Bouthéon. Ce salon a réuni environ 80 professionnels sur le thème de l'efficacité énergétique. A cette occasion, un chargé de mission Rénov'actions42 a présenté le service ainsi que les aides financières pour la rénovation énergétique.

#### Montée en compétence

Après une année d'arrêt, à cause du contexte sanitaire, les modules de formation sur les thématiques de coordination en phase chantier et de l'étanchéité à l'air, destinés aux entreprises ont pu reprendre.

### LE SUIVI DES PROFESSIONNELS

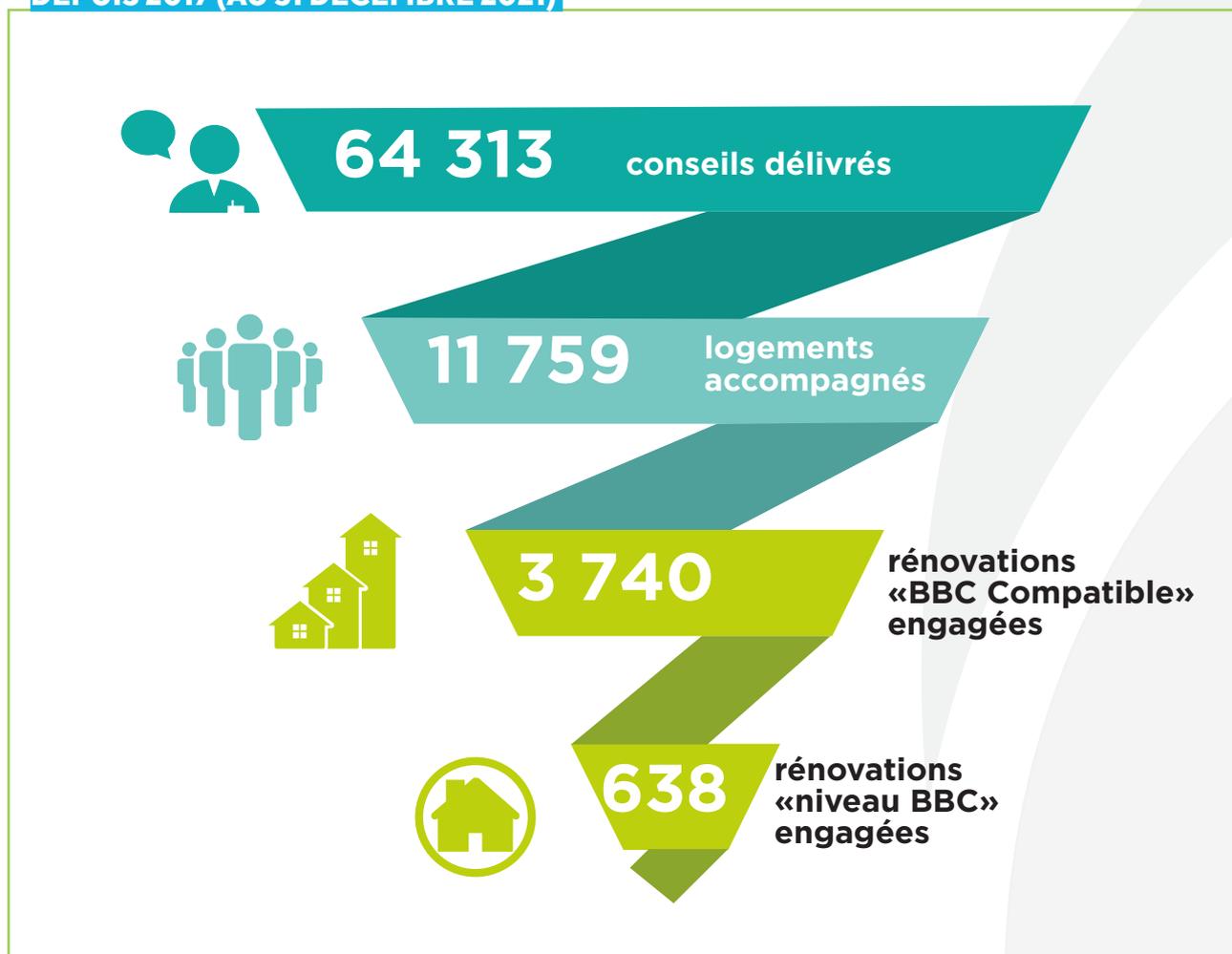
Pour suivre et accompagner au mieux l'offre des professionnels, l'ALEC42 s'appuie sur un outil de gestion de la relation (CRM) dédié aux professionnels.

Cet outil permet de connaître le nombre de chantiers accompagnés par Rénov'actions42, pour lesquels les entreprises ont été sollicitées et retenues.

Gestion des artisans

Statut	Adresse	Justificatifs	Charte signée	Affiché sur le site	RGE date échéance	Assurance date échéance	Date de relance	Dernière modification
Test Artisan	Le Bourg 48400 Corbennes	Complet	01/01/2017	✗	31/12/2017		30/05/2021 14:15:38	
A L'OMBRE DES BOIS	Rue de l'Église 42000 Moulins	Complet	06/02/2017	✓	23/09/2022	31/12/2022	16/02/2022 17:01:18	
A VENIR HABITATS	14 rue de Moulins 42000 Soubiers	Complet	07/12/2021	✓	06/03/2023	31/12/2023	16/05/2022 17:01:59	
A.P.A.S	205 rue Louis Marchand 42000 Clermont	Complet	15/11/2016	✓	15/01/2023	31/12/2023	05/02/2021 09/05/2022 17:02:45	
AZ SOLUTIONS	1000 route de Châtillon 42000 Saint-Marcel-le-Vieux	Complet	11/09/2021	✓	17/01/2022	31/12/2022	16/05/2022 17:03:40	

## BILAN SYNTHÉTIQUE DU SERVICE PUBLIC RÉNOV' ACTIONS42 DEPUIS 2017 (AU 31 DÉCEMBRE 2021)



## CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR RÉNOV' ACTIONS42 DEPUIS 2017

# 76 M d'€

de travaux générés sur le territoire

dont

## 55 M d'€

en maisons individuelles



## 21 M d'€

en copropriétés

### MONTANTS MOYENS DES TRAVAUX



Maison individuelle  
BBC COMPATIBLE

## 18 500 €



Maison individuelle  
Niveau BBC

## 32 500 €



Copropriétés  
(par logement)

## 10 500 €

## INFORMER, SENSIBILISER - LES ÉVÉNEMENTS

**Afin de sensibiliser et informer les particuliers, les conseillers Rénov'actions42 participent aux événements organisés par les collectivités et les partenaires du service.**

Ces temps d'information et d'échange peuvent prendre les formes suivantes : stands d'information, prêts d'exposition, conférences, ateliers d'information.

En 2021, le service était notamment présent sur les salons de l'habitat et de l'immobilier de Roanne et Saint-Étienne, la Foire de Saint-Étienne et le salon Tatou Juste.

Le service était également présent lors de la semaine du développement durable organisée par Saint-Etienne Métropole.

## COMMUNIQUER SUR LE SERVICE

Afin d'augmenter la **notoriété** du service auprès du grand public, **informer et sensibiliser à la rénovation énergétique**, un plan de communication est mis en œuvre chaque année.

Ce plan comprend des achats d'encarts presse et de publi-rédactionnels notamment dans l'Essor et Logic Immo, des spots radio, de la diffusion de communiqués de presse dans les bulletins municipaux...

La stratégie digitale est au cœur de ce plan de communication, avec un site internet qui permet de diffuser des campagnes auprès des quatre cibles prioritaires du service : les futurs acquéreurs, les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les copropriétaires.

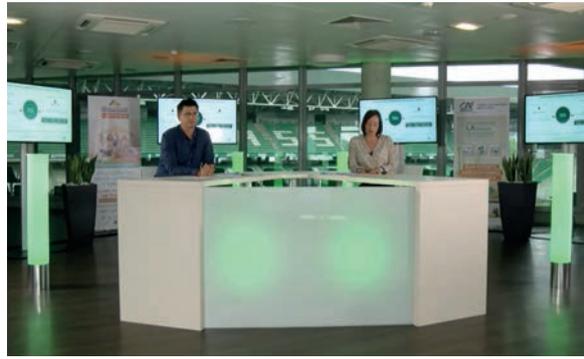


En 2021, une campagne auprès des propriétaires bailleurs a été lancée avec la diffusion d'un guide.



### LES WEBINAIRES

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire a invité Rénov'actions42 à participer à un webinaire « Rénovation énergétique des logements : des aides pour tous les propriétaires ». Ce webinaire a été suivi par une centaine de participants en direct et a ensuite été visionné plus de 1 000 fois.



### LES CHIFFRES CLÉS



# 33 561

visiteurs du site en 2021  
www.renovactions42.org

# +16%

par rapport à 2020

# 125 633

pages vues

# 5 320

formulaires « demande de rappel »  
remplis sur le site internet

# CONTRIBUER AU PERFECTIONNEMENT

## des professionnels du bâtiment

L'ALEC42 informe, conseille et accompagne les bailleurs sociaux, les promoteurs, les gestionnaires de biens, les professionnels du bâtiment et les travailleurs sociaux sur les enjeux, les techniques et les méthodes efficaces afin de maîtriser l'énergie et développer les énergies renouvelables.

### BAILLEURS SOCIAUX

L'ALEC42 accompagne les bailleurs sociaux dans leurs projets de construction et de rénovation. L'ALEC42 apporte son appui lors d'audits énergétiques, réalise des synthèses énergie, mène des actions de sensibilisation et d'expertise auprès des chargés d'opérations, réalise des thermographies et accompagne les bailleurs dans l'analyse d'éventuels dysfonctionnements.

### EPA SAINT-ETIENNE

L'ALEC42 accompagne l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne sur la performance énergétique des bâtiments. Elle assure la veille et informe l'EPASE sur les évolutions réglementaires, les innovations énergétiques pertinentes et sur les outils financiers mobilisables.

Elle apporte également son expertise sur le volet énergétique dans le cadre de l'OPAH-RU multisites Jacquard, Chappe-Ferdinand, Eden. L'Agence travaille avec l'EPASE pour inciter les copropriétés situées sur ces quartiers à réaliser des travaux d'économies d'énergie lors d'une réflexion globale d'amélioration de l'habitat.

### ANIMATION DES RÉSEAUX

L'ALEC42, FIBOIS42, la FBTP42, la DDT42 et la CMA Loire réunissent, régulièrement, les acteurs du bâtiment lors des Visites de l'écoconstruction®. L'objectif est de promouvoir la construction ou la rénovation performante. En 2021, 3 visites ont été réalisées.

L'ALEC42 organise des «RDV techniques» à destination des bailleurs sociaux, des gestionnaires de biens et des syndicats de copropriétés du département. En 2021, deux webinaires ont été organisés sur MaPrimeRénov ainsi que deux rendez-vous sur les bornes de recharge véhicule électrique en copropriété.

### VILLE ET AMÉNAGEMENT DURABLE

L'ALEC42 est depuis plusieurs années adhérente à VAD. Elle participe à plusieurs groupes de travail regroupant les professionnels du bâtiment et de l'urbanisme de la Région. En 2021, en collaboration avec VAD, l'ALEC42 a organisé un atelier sur le dispositif REX Bâtiments Performants mis en place par l'Agence Qualité Construction ainsi qu'une visite des logements sociaux «La Madeleine» à Montbrison construits par Loire Habitat.

### PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ALEC42 travaille avec l'Anah et tous les territoires engagés dans la lutte contre la précarité énergétique.

- **Le dispositif DUEL (Diagnostic pour un Usage Économique du Logement) est une action financée par EDF.** L'objectif est de réaliser une centaine de visites au domicile de personnes en situation de précarité énergétique afin de les sensibiliser aux éco-gestes et les aider à limiter leurs factures énergétiques en leur fournissant du petit matériel. Cette opération est menée en lien avec FACE Loire.

- **Unicité anime un réseau de services civiques** dont la mission est d'accompagner les occupants de deux quartiers aux usages économes du logement. L'ALEC42 propose une formation sur le développement durable et les éco-gestes aux services civiques..

### FORMATIONS

L'ALEC42 intervient sur le **Mastère spécialisé en «Efficacité énergétique dans la rénovation du bâtiment»**. Cette formation est portée par l'École des Mines de Saint-Étienne, l'ENISE et l'ENTPE.

L'Agence poursuit ses interventions dans le cursus de formation de l'IRUP « **Chargé de Projet maîtrise de l'énergie et écoconstruction** ».

Elle est également partenaire du **Campus des Métiers** et des qualifications de la Loire « Design et Habitat ».

# ASSISTER LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

## dans leurs projets de maîtrise de l'énergie

En 2021, le Conseil Départemental et l'ALEC42 ont mis en place un service d'accompagnement des établissements médico-sociaux sur la thématique énergie-climat. Ainsi l'Agence informe, conseille et assiste ces structures pour leur permettre de réduire et maîtriser leurs charges énergétiques tout en préservant ou améliorant le confort intérieur pour les usagers.

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

**2021 a été l'année du lancement officiel de ce service.** L'ALEC42 a pu travailler efficacement avec le Pôle Vie Sociale du Conseil Départemental de la Loire afin de faire connaître l'Agence et les services pouvant être apportés aux établissements ligériens. Une dynamique s'est alors enclenchée auprès de ces structures (notamment les EHPAD). Ce qui a permis, par un important bouche-à-oreille, de susciter l'intérêt de nombreux établissements et **de créer un véritable engouement.**

**Quatre webinaires et rencontres ont été organisés.** Ces rencontres ont confirmé l'attente et les importants besoins de ces établissements sur les questions d'énergie et plus généralement de gestion de leurs bâtiments.

Ce service d'accompagnement comble donc un vrai vide auprès des établissements médico-sociaux. En peu de temps et sans avoir fait trop de communication sur sa création, **l'Agence est très fortement sollicitée pour intervenir auprès de ces structures.**

### INTERVENTIONS INDIVIDUALISÉES AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS

Au-delà du service d'accompagnement des établissements médico-sociaux, 2021 a permis de répondre à de **multiples demandes et d'accompagner de manière individualisée de nombreux établissements.**

#### LES CHIFFRES CLÉS

4 

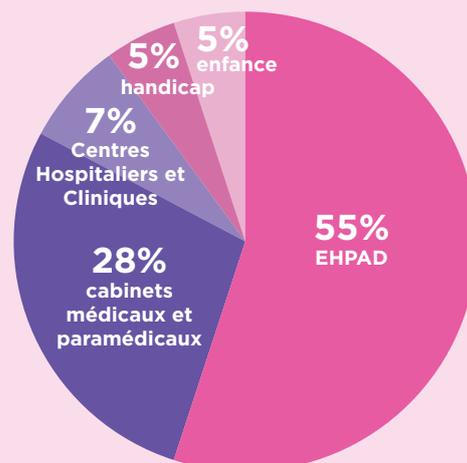
**webinaires et rencontres**  
en 2021

+ de **60**

**établissements**  
dans la liste de diffusion

**42**

**structures**  
accompagnées



#### HÔPITAL MAURICE ANDRÉ - SAINT-GALMIER

Réalisation d'une synthèse énergie puis d'un accompagnement technique de l'établissement dans le cadre d'un projet de restructuration lourd (démolition d'une aile de bâtiment et reconstruction d'un bâtiment à forte performance énergétique).



# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

## dans leurs démarches de performance énergétique

EDEL42 est une opération mise en place par les collectivités de la Loire et la CCI via leur Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Elle s'inscrit pleinement dans les stratégies de Transition énergétique des territoires. EDEL42 accompagne les entreprises dans leurs démarches de performance énergétique (économies d'énergie, énergies renouvelables et de récupération).

### PLUS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LES ENTREPRISES DE LA LOIRE

En 2021, EDEL42 a accompagné **266 entreprises** de toutes tailles, de tous secteurs d'activité, et sur tout le territoire.

Le nombre d'entreprises accompagnées est en augmentation **de 66% par rapport à 2020**. C'est la **cible tertiaire** qui a le plus progressé, avec +82% d'augmentation, contre 49% pour la cible industrie.

Cette augmentation s'explique par la reprise de l'activité économique, l'augmentation des coûts de l'énergie à partir de l'été 2021 et des aides du plan de relance du gouvernement sur lesquelles une communication importante a été réalisée par EDEL42.

#### 88% des entreprises sont des PME.

Leurs factures énergétiques s'échelonnent entre quelques milliers et quelques millions d'euros par an (25% des entreprises accompagnées ont une facture supérieure à 100k€/an).

### L'ACCOMPAGNEMENT D'EDEL42

EDEL42 aide les entreprises à identifier et à prioriser des pistes d'économie concrètes et rentables, par exemple via :

- **Conseil** : informations de premier niveau par téléphone ou mail ;
- **Visite énergie** : bilan global des consommations, plan d'action et accompagnement ;
- **Accompagnement** : suivi des projets dans la durée, déplacement sur site...

### LES CHIFFRES CLÉS



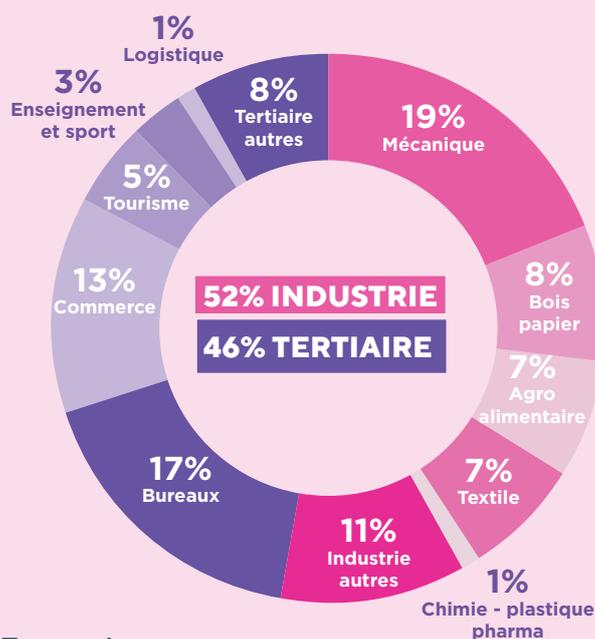
# 266

entreprises  
accompagnées

113  
conseils de  
1<sup>er</sup> niveau

25  
visites  
énergie

128  
accompagnements



Entreprises  
accompagnées en 2021



Photo : Jérôme Abou



16

**événements  
collectifs**

sur les actualités de l'énergie  
en entreprise ayant réuni  
210 entreprises de la Loire



5

**webinaires**

113 entreprises ligériennes  
participantes



11

**ateliers**

organisés et réunissant  
97 entreprises



15

**mailings d'actualités**

envoyés aux 675 contacts entreprises  
ainsi qu'à tous les relais d'information

## APPROCHE PARTENARIALE ET COLLECTIVE

EDEL42 travaille avec les services Développement Durable et Développement Économique des collectivités, les clubs d'entreprises, fédérations professionnelles et les CCI, pour construire et mettre en œuvre des actions favorisant la transition énergétique dans leurs entreprises.

En 2021, les chargés de mission EDEL42 sont intervenus dans les événements organisés par le Club ACCTIFS, Mécaloire, le SIEL Territoire d'énergie Loire, le Club Maintenance du Roannais, la CCCB, le Pôle Agro, la CPME, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, FBTP42...

En 2021, encore quelques événements prévus en présentiel, ont dû être réalisés en webinaire. Le 30 avril, le club d'entreprises Acctifs a organisé un webinaire sur «La récupération de chaleur en industrie» avec les interventions de l'ADEME, le CETIAT et EDEL42.

**édel42**  
ÉNERGIE DURABLE DANS LES  
ENTREPRISES DE LA LOIRE

## UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE POUR EDEL42

Afin de valoriser le **dynamisme du service EDEL42**, une refonte de l'identité graphique a été réalisée.

Cette nouvelle identité plus actuelle, permet de rendre plus lisible et visible la marque.

## DES AIDES FINANCIÈRES

Les conseillers en énergie d'EDEL42 informent les entreprises sur les aides financières, locales et nationales existantes. Ils peuvent également accompagner les entreprises dans le montage des dossiers d'aides.

### INVESTISSEZ MALIN

Pour encourager les TPE et PME à réaliser des travaux de performance énergétique, Roannais Agglomération a mis en place une aide financière à hauteur de 10 à 20% des investissements éligibles. De 2017 à 2021, 74 entreprises ont bénéficié de l'accompagnement d'EDEL42 et de 480 000€ de subventions de Roannais Agglomération, ce qui a généré 2,9 M€ de travaux réalisés par des artisans locaux et 2,6 GWh économisés par an.

### FONDS CHALEUR TERRITORIAL

Avec le soutien de l'ADEME et en coopération étroite avec les EPCI, la totalité du département est désormais couverte par un Fonds Chaleur Territorial.

Saint-Etienne Métropole et le Pilat disposent déjà de leur propre dispositif auquel EDEL42 participe.

En 2021, le SIEL-Territoire d'énergie Loire a lancé le programme « Prime Chaleur d'Avenir » pour le reste du département. Il est porté directement par le SIEL pour les acteurs publics et par EDEL42 pour les porteurs de projets privés. Il permet de disposer d'une enveloppe de 7 M d'€ sur trois ans pour favoriser la conversion des systèmes de production de chaleur vers des énergies thermiques renouvelables (bois-énergie, solaire thermique et géothermie).

## ÉCO-ÉNERGIE TERTIAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, le décret tertiaire précise les modalités d'application de la loi ÉLAN. Il vise à inciter tous les propriétaires et les locataires de bâtiments comprenant plus de 1 000 m<sup>2</sup> de surface tertiaire, à mettre en place des actions concrètes pour réduire significativement la consommation énergétique de leurs sites.

Des objectifs précis ont été fixés : 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

EDEL42 est en veille sur la mise en place de ces obligations. Les conseillers diffusent de l'information régulièrement aux entreprises. Ils accompagnent au cas par cas les structures qui le souhaitent dans les démarches à effectuer pour répondre aux évolutions réglementaires.

## DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

Un conseiller énergie, expert en photovoltaïque, accompagne les entreprises tout au long de leurs projets d'installation.

Il réalise une analyse de faisabilité et de rentabilité afin de valider la pertinence du projet, de dresser une évaluation des gisements d'économie d'énergie et de calculer la rentabilité de l'installation.

**En 2021, EDEL42 a accompagné 73 projets photovoltaïques dans la Loire.**

## L'ACTION D'EDEL42 A GÉNÉRÉ

# 9 GWh

par an d'économies  
à faible temps de retour  
dans les entreprises accompagnées

# 720 000 €

d'économies par an  
dans les entreprises accompagnées

soit l'équivalent

de la consommation électrique

ou la production

ou

de **1 790**  
ménages

de **49 100**  
 m<sup>2</sup> de PV

**1 330** tonnes de CO<sub>2</sub>  
 évitées par an

## EDEL42 ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES DE MOBILITÉ DURABLE

### PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

La Loi d'Orientation des Mobilités, publiée le 24 décembre 2019, impose aux entreprises de plus de 50 salariés de traiter du sujet des déplacements quotidiens et professionnels dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires. À défaut d'accord entre les représentants salariés et patronaux, l'entreprise doit se doter d'un Plan de Mobilité Employeur.

**En 2021, 5 structures ont été accompagnées dans leur Plan de Mobilité Employeur et 6 structures ont lancé une démarche mobilité grâce à EDEL42.**

### FORMATION

EDEL42 a été sollicité pour assurer des cours auprès des étudiants de l'IRUP et de l'AFPI, pour former de futurs chargés d'études QSE/RSE dans les entreprises. En 2021, les chargés de mission mobilité sont intervenus dans sept sessions auprès de 38 étudiants.

### CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ

Le Challenge Mobilité est un événement organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et relayé par l'ALEC42 sur le département de la Loire. Il consiste à inciter les structures employeuses et leurs salariés à tester un autre mode de déplacement que la voiture individuelle pour se rendre au travail, le temps d'une journée.

Cette journée a eu lieu le mardi 21 septembre 2021.

Pour accompagner les employeurs dans la sensibilisation de leurs salariés, les chargés de mission mobilité ont animé 3 stands, 10 sessions d'informations, et un webinar. Et ils ont réalisé 3 interviews radio.



### L'ACCOMPAGNEMENT D'EDEL42

#### MOBILITÉ

**EDEL42 accompagne toutes les entreprises qui le souhaitent dans leur démarche de Plan de Mobilité Employeur :**

- Stratégie préparatoire ;
- État des lieux des déplacements : analyse d'accessibilité et traitement d'enquête ;
- Réalisation de cartographies ;
- Définition du plan d'action ;
- Suivi et animation des actions prévues.

**EDEL42 est à la disposition des entreprises pour répondre à leurs questions et les accompagner sur :**

- L'investissement dans les flottes de véhicules propres (électrique, GNV...);
- L'investissement dans les infrastructures de recharge et d'avitaillement ;
- Les obligations réglementaires et les dispositifs d'aides existants.

### LES CHIFFRES CLÉS DU CHALLENGE

**119**  
établissements  
inscrits

réunissant

 **25 031**  
salariés

**34 269 kms**  
effectués autrement  
qu'en voiture individuelle

**KM**

# INFORMER ET AGIR POUR LES NOUVELLES MOBILITÉS

## et les transports durables

L'ALEC42 informe, conseille et accompagne les collectivités dans le développement des services pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

### L'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIE MOBILITÉ

L'ALEC42 conseille et accompagne les collectivités dans la **planification et le déploiement de leur stratégie mobilité durable**.

L'ALEC42 accompagne la planification des politiques de mobilité des collectivités à travers plusieurs outils :

- **Diagnostic mobilité** (analyse des flux, services, acteurs, besoins et enjeux de mobilité sur le territoire) ;
- **Plan d'action** pour développer la mobilité durable (gouvernance, aménagements, formation, développement de services mobilité : covoiturage, transports collectifs, autopartage, pédibus, parking multimodal, stationnement, nouvelles motorisations, modes doux...);
- **Recherche de financement** ;
- **Suivi et évaluation des actions de mobilité**.

En tant qu'outil d'ingénierie mutualisé à l'échelle du département, l'ALEC42 est à la disposition des collectivités pour les épauler au quotidien dans le développement de leurs projets mobilité.

### DIAGNOSTICS TERRITORIAUX ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA LOIRE

L'ALEC42 assiste les collectivités dans l'analyse des mobilités sur leur territoire.

Elle propose des conseils stratégiques pour structurer les projets et avoir une approche objective des enjeux en cours.

En 2021, l'ALEC42 a, par exemple, accompagné :

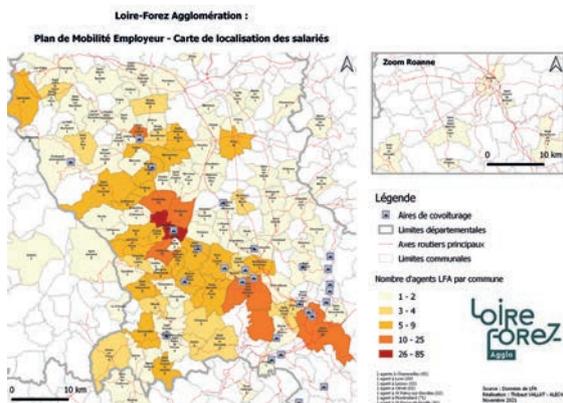
- la Communauté de communes des Monts du Pilat pour son positionnement quant à la compétence mobilité (Autorité Organisatrice des Mobilités) ;
- la Communauté de communes du Pilat Rhodanien dans une analyse de ses infrastructures de covoiturage ;
- Loire-Forez Agglomération et la commune de Montbrison pour lancer leur Plan de Mobilité Inter-administration ;
- Charlieu Belmont Communauté dans l'élaboration et le traitement d'un questionnaire d'enquête, suite à l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) proposée par la collectivité.

### CENTRE DE RESSOURCES

L'ALEC42 est centre de ressources pour les territoires.

Elle propose des dossiers thématiques « mobilité » sur les infrastructures, les systèmes, les dispositifs et les projets pouvant être mis en place : transport à la demande, covoiturage, autopartage, pédibus et vélo-bus...

L'ALEC42 conseille les territoires sur les caractéristiques des infrastructures à mettre en place : le type et la taille des aménagements cyclables ou encore les structurations des parcs de stationnement.



Plan de mobilité employeur - Loire Forez Agglomération



## ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

### MOBILITÉ - ZFE-M

Dans le cadre de la mise en place de la ZFE-M de Saint-Étienne Métropole, l'ALEC42 est chargée d'informer les entreprises et les collectivités sur cette réglementation et de les conseiller dans le **renouvellement de leur flotte de véhicules**.

Dans le cadre de la politique qualité de l'air de Saint-Étienne Métropole, l'ALEC42 a conventionné avec l'ADEME pour une mission d'animation du «Fonds Air Véhicules».

En 2021, les chargés de mission mobilité ont accompagné 5 communes, 6 entreprises et une association.

L'ALEC42 conseille également les structures sur le montage de projets en lien avec **l'aide aux usages innovants du vélo conduite par Saint-Étienne Métropole**. En 2021, les chargés de mission mobilité ont accompagné 4 associations sur des projets vélo.

### ATELIERS MOBILITÉ

L'ALEC42 répond aux sollicitations des collectivités pour participer à des manifestations portant sur les mobilités. Au total, ce sont 476 personnes sensibilisées, dont 289 élus ou techniciens.

Ainsi, en 2021 l'ALEC42 était présente lors :

- Du forum Mobilité de Forez-Est - juin 2021
- De la journée du Développement Durable de Saint-Étienne Métropole - septembre 2021
- De la promotion du vélo à Sorbiers - septembre 2021
- De l'accueil des nouveaux stéphanois - septembre 2021
- Du forum Familles à Pélussin organisé par la Communauté de communes du Pilat Rhodanien - octobre 2021

● À la demande de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien, l'ALEC42 a construit un atelier « mobilité » en lien avec la Mission Locale de Rive-de-Gier à Pélussin, à destination de 10 jeunes adultes en recherche d'emploi.

## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

En 2021, l'ALEC42 a accompagné 3 communes dans le cadre du programme «Petites villes de demain» qui vise à améliorer les conditions de vie des citoyens des villes de moins de 20 000 habitants. L'objectif était d'intégrer la mobilité afin de **faciliter l'usage des modes actifs**.

Les chargés de mission mobilité ont également travaillé avec les communes de Sorbiers, Andrézieux-Bouthéon et Saint-Chamond sur **des projets relatifs au vélo**.

Ils ont accompagné la commune de Sainte-Croix en Jarez sur un projet **d'autopartage**.

### LES CHIFFRES CLÉS

# 3

communes  
accompagnées dans le cadre  
**de projets urbain et mobilité**

# 3

communes  
accompagnées dans  
**des projets vélos**

# 7

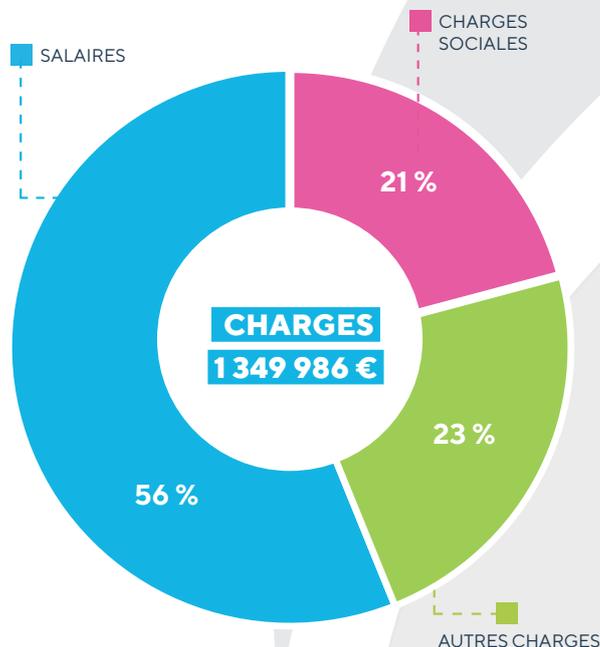
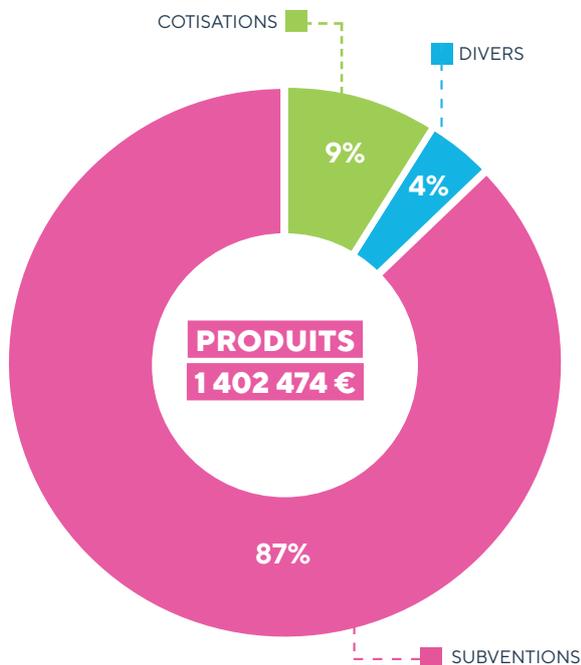
ateliers  
mobilité

# 476

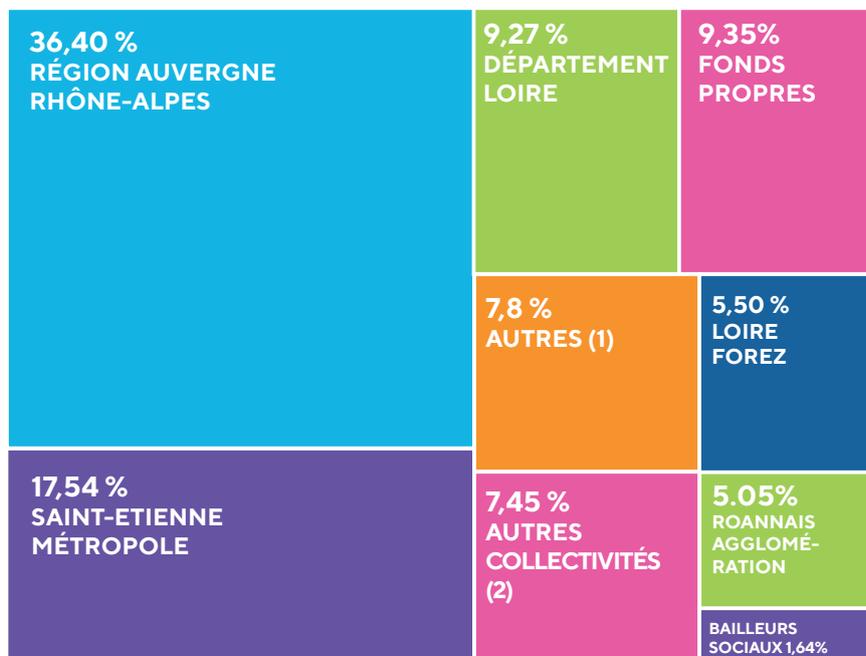
personnes  
sensibilisées

# RAPPORT FINANCIER

## PRODUITS ET CHARGES



## FINANCEMENTS



### AUTRES (1)

EDF : 1,43%  
CCI : 0,71%  
EPASE : 1%  
PRESTATIONS : 3,8%  
ADEME : 0,86%

### AUTRES COLLECTIVITÉS (2)

CC FOREZ EST : 3,18%  
CC VALS D'AIX ET ISABLE : 0,30%  
CC PAYS D'URFÉ : 0,26%  
CC CHARLIEU BELMONT : 1,19%  
CC DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHÔNE : 0,69%  
CC DES MONTS DU PILAT : 0,70%  
CC DU PILAT RHÔDANIEN : 0,84%  
MONTS DU LYONNAIS : 0,23%

## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

65 %  
RÉNOV'ACTIONS42

18%  
EDEL42

10 %  
MOBILITÉ

4 %  
B. SOCIAUX

3 %  
ACCOMP. STRATÉGIQUE

# CONSEIL ADMINISTRATION

## MEMBRES DU BUREAU

### PRÉSIDENT

**Jérémie LACROIX**  
Conseil Départemental  
de la Loire

### TRÉSORIER

**Marc JANDOT**  
Saint-Étienne Métropole

### SECRÉTAIRE

**Pierre SIMONE**  
SIEL Territoire d'énergie Loire

### AUTRES MEMBRES

**Béatrice BRASSET**  
GRDF

**Jean-Paul BLANC**  
EDF

### VICE-PRÉSIDENTS

**Fabienne PERRIN**  
Conseil Départemental  
de la Loire

**Charles ZILLIOX**  
CDC Pilat Rhodanien

**Guy LAFORIE**  
Loire Habitat

**Luc FRANCOIS**  
Saint-Étienne Métropole

**Nicolas CHARGUEROS**  
Roannais Agglomération

**Marie-Gabrielle PFISTER**  
Loire Forez Agglomération

**Daniel FRECHET**  
Conseil Départemental  
de la Loire

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 7 COLLÈGES

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Agences de l'énergie
- Associations de consommateurs, entreprises, gestionnaires de logements et d'établissements de santé et transport
- Prestataires de l'énergie
- Enseignement
- Organismes financiers
- État

# L'ÉQUIPE



## DIRECTION

Richard GONNET

## ASSISTANTE

Enza BRUNO

## INFORMATION, COMMUNICATION

Marjorie FARCE

## APPROCHES TERRITORIALES ÉNERGIE CLIMAT

Suzanne BRAKEL

## EXPERTISE PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT, BAILLEURS, COPROPRIÉTÉS

Philippe AUDUREAU  
Vincent BAROU  
Fabien GOUTAGNEUX  
Nicolas PICHOT

## CONSEIL ÉNERGIE EN ENTREPRISE EDEL42

Johanne GROS  
Rémi PERRIN  
Philippe AUDUREAU  
Vincent BAROU

## CONSEIL ÉNERGIE RÉNOV' ACTIONS42

Nirina ANDRIANAIVORAVELO  
Jean-Marc BAZIN  
Mylène BERNARD (jusqu'à sept 2021)  
Christophe DJEGHMOUM  
Lauriane GUILLOT  
Yoann CROS  
Joséphine LARROQUE  
Gwenael LECLERE  
Francis OBESE-JECTY  
Florian PROUST

## CONSEIL EN MOBILITÉ

Cassandra JOLY  
Thibaut VALLAT  
Caroline VUAILLAT (jusqu'en août 2021)  
Rachel VORON (jusqu'à sept 2021)



Credit photo : Adobe Stock

# ALEC42

AGENCE LOCALE  
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

9 rue Émile Combes  
42000 Saint-Étienne  
Tél. 04 77 42 65 10  
[www.alec42.org](http://www.alec42.org)

## LES SERVICES PUBLICS DES COLLECTIVITÉS PORTÉS PAR L'ALEC42



### L'ALEC42, L'OUTIL MUTUALISÉ ET PILOTÉ PAR TOUTES LES COLLECTIVITÉS DE LA LOIRE



### FLAME

Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat

### UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE POUR UN RÉSEAU NATIONAL

Les agences de l'énergie et du climat sont soutenues par l'Europe et l'ADEME et sont réunies, en France, au sein de la Fédération FLAME.

- Plus de 450 agences en Europe
- Près de 40 agences en France

